d'encadrer les vagues formations militaires, entretenues par le sultan, pour maintenir une autorité précaire et dresser une force de police au service des collecteurs d'impôts.

Notre aide se faisait ainsi discrète et diplomatique. Puis, à mesure que nous avons pris pied sur la côte occidentale et en Chaouïa, nous nous sommes empressés d'appeler à nous et d'incorporer des Marocains que nous avons soigneusement mélangés d'abord à des contingents algériens éprouvés. A Fez, les tabors du sultan appuyaient immédiatement sa puissance restaurée et raffermie. Le tabor est une force très variable et qui semble n'avoir jamais eu l'importance d'un bataillon. Nous les avons placés sous le commandement d'un officier français, et je parlerai tout à l'heure de leur réorganisation, qui n'eût pas permis, si elle eût été avancée, la sanglante mutinerie de ces derniers jours.

A Casablanca et aux environs, dans la Chaouïa, d'autres tabors de police franco-marocaine gardaient les ports et surveillaient nos communications.

Dès 1908, le général d'Amade créait les premiers « goums » marocains. « On s'attachera, dit-il, dans son rapport sur la campagne en Chaouïa, à conserver à ces goums leurs coutumes traditionnelles et leur autonomie. Aussitôt que dans un des postes de la périphérie, une de ces formations aura acquis la cohésion et l'instruction suffisantes, l'effectif de nos troupes sera progressivement réduit. » Les tribus de la Chaouïa nous étaient connues par leurs qualités guerrières, leur art de s'organiser pour combattre.

Six goums furent constitués alors, avec un effectif de 150 fantassins et de 50 cavaliers. L'appel adressé à ces tribus pour qui hier encore nous étions l'ennemi, fut entendu à ce point que pour un seul goum plus de 2 000 volontaires se présentèrent. Les goumiers s'établirent avec leurs familles auprès des postes et formèrent des douars de tentes.

En outre, des cavaliers, dits « cavaliers de guich », servirent pour les escortes et furent employés aux relations du service des renseignements avec les indigènes. Enfin, le général d'Amade réunit à plusieurs reprises des cavaliers des tribus de la Chaouïa, pour une période d'instruction de quatre semaines. « Ces tentatives, dit-il, furent couronnées de succès et permirent de constater chez les hommes convoqués une habileté équestre, une compréhension de la manœuvre et du terrain, bref des qualités combatives qui, le jour où *elles s'associeront à un loyalisme confirmé*, pourront donner les meilleurs résultats. »

Le fond de la population marocaine est composé de Berbères, ancienne race autochtone qui se laissa conquérir et partiellement assimiler, dans les plaines surtout, par les Arabes. (Ce sont les frères de sang de nos Kabyles d'Algérie, qui subirent le même destin.) L'avenir montrera si le jugement porté sur le tempérament guerrier de ces Berbères ne va pas sans quelque exagération. Quelques écrivains de marque, et parmi les plus renseignés, M. Robert de Caix, manifestent un scepticisme qui, je dois le dire, n'est pas partagé jusqu'à présent par les militaires.

La nouvelle armée chérifienne, qu'il ne faut pas confondre avec le corps d'occupation composé de troupes algériennes ou sénégalaises, va se constituer en les absorbant, autour des premiers éléments indigènes, dont je viens de parler, et qui proviennent soit des anciennes troupes du sultan, soit des formations créées par nous, goums, tabors de Fez, tabors des ports occidentaux du Maroc, tabors des confins algéro-marocains.

Placée sous les ordres d'un général ou *d'un colonel, subordonné lui-même au commandant* en chef des troupes d'occupation, ministre de la Guerre du sultan, elle comprendra un état-major et des services, la garde et l'armée chérifienne proprement dite.

La garde, chargée d'assurer les services d'honneur et la sécurité du sultan et du gouvernement chérifien, constituera la garnison permanente de Fez. Elle sera formée d'une musique, de deux compagnies noires, d'un bataillon de Marocains, de deux pelotons de cavalerie nègre, d'un escadron marocain et d'une batterie de 80 millimètres de montagne.

L'armée chérifienne, proprement dite, appelée à recevoir un accroissement progressif comptera pour le moment 9 bataillons d'infanterie à 4 compagnies de 200 hommes et un détachement de 20 éclaireurs montés, 5 escadrons de cavalerie et un équipage muletier, 4 batteries de 65 millimètres de montagne, 2 compagnies du génie, 1 compagnie du train des équipages, des services d'administration et de santé.

Le législateur a songé à encadrer très solidement ces premières formations indigènes. Mais pour le moment — et les récents événements vont en abréger la durée — on a décidé que des capitaines français commanderaient les bataillons, des lieutenants français les compagnies, des sous-officiers français les pelotons. Les officiers marocains commandront les sections (sous les ordres de nos sous-officiers). Voilà pour l'infanterie, et il en est de même pour le reste de l'armée.

Les militaires français, algériens et tunisiens des cadres de l'armée chérifienne conserveront la tenue de leur arme. Toutefois les fantassins et les cavaliers recevront la tenue des tirailleurs et spahis algériens avec le « tombo vert » (le tombo est un insigne ovale que toutes les troupes algériennes et tunisiennes portent sur les deux côtés de la veste). Tous porteront au collet le « croissant » au lieu du numéro. L'uniforme des indigènes n'est pas encore déterminé, mais il est probable qu'il reproduira la veste rouge et le pantalon kaki des tabors.

L'armement sera celui des troupes françaises, sauf pour la garde qui fera usage des anciens fusils modèle 1874.

Le recrutement de l'armée chérifienne sera assuré d'après le système récemment imposé en Algérie pour le fonctionnement des troupes indigènes. Elle sera composée d'engagés, de rengagés, mais surtout d'appelés, ces derniers étant autorisés à se faire remplacer et recevant provisoirement une haute paye comme les engagés.

Et maintenant, il faut laisser faire l'énergie et la patience de nos officiers instructeurs. Du sable, arrosé récemment par leur sang généreux, peuvent lever, pour la France, des légions redoutables et fidèles.

FLAMBEAU.

LA RÉVOLTE MAROCAINE

Complexités de la situation à Fez

Fez, 27 avril. — La proclamation de l'état de siège donne à réfléchir aux indigènes, qui craignent une sévère répression. Celle-ci doit être juste, mais rigoureuse et rapide. La clémence est un sentiment inconnu aux Marocains pour qui elle est synonyme de faiblesse, et de nouveaux massacres n'ont de chance d'être évités que si la population garde le souvenir qu'ils n'ont pas lieu impunément.

L'état d'esprit du peuple continue à être défavorable aux Européens.

Aussi, le départ du sultan pour Rabat, et à plus forte raison pour Paris, créerait-il actuellement, de l'avis des gens compétents, les plus grosses difficultés et pourrait-il provoquer des troubles aussi graves et plus généralisés même, que la révolte du 17 avril.

Plusieurs caïds ont renouvelé l'expression de leurs bonnes intentions à l'égard de la France ; mais les renseignements qui viennent de l'Est sont plutôt pessimistes, et la plus grande prudence s'impose.

Fez, 28 avril. — La situation actuelle est une situation d'attente.

Les tribus marcheront-elles ou non ? L'impression d'étonnement causée chez elles par la dépression du mouvement insurrectionnel de Fez, dont elles attendaient un massacre général des Européens, et par l'échec essuyé le 16 avril par la harka qui avait voulu pénétrer à Fez, subsistera-t-elle assez pour leur enlever toute velléité de marcher sur Fez ? La réponse ne peut pas être affirmative.

On sait seulement que, dans certaines tribus, il y a des conciliabules à ce sujet. D'autre part, les tribus de l'Est ont formé une harka forte de plusieurs milliers d'hommes, qui pourraient fort bien pousser jusqu'ici. Des mesures, en tout cas, sont prises pour les recevoir.

Actuellement, la kasbah des Cherarda renferme 2 300 Askris, qui ont rendu leurs armes et leurs munitions et sont dans un état de stupeur, mitigé d'inquiétude.

La lettre du sultan qui leur a été lue hier et qui les blâme de leur crime, dit que le sultan marche la main dans la main avec la France, et que les soldats qui le servent servent en même temps la France.

Il eût été bon que cette clarté de langage eût toujours été la même, car nombre de soldats révoltés disaient vouloir servir le sultan, mais pas la France.

Les oulémas ont exhorté, dans les mosquées, le peuple au calme et à la sagesse. Les mutinés pillards, ont-ils dit, ont commis un crime contre Dieu, en s'attaquant aux Européens qui étaient des hôtes et vivaient en paix. Le devoir des musulmans était de combattre pour eux, comme pour leurs propres enfants.

Ce prône a produit une certaine impression.

DANS LE SUD-ORANAIS

Trois reconnaissances, comprenant au total 1 000 hommes venant de Beni-Ounif, Colomb-Béchar et Bou-Denib, et commandées par le colonel Ropert, seront devant Afa-Chaïr vendredi ou samedi pour rechercher le corps du caporal Loquin, des Sénégalais, disparu le 6 avril, et qui n'a pas encore été retrouvé.

D'après les renseignements recueillis, le caporal Loquin aurait été assassiné par les gens du Ksar qui l'auraient fait disparaître.

Le P. Michel Fabre, Franciscain
mort au Maroc

Le P. Michel, naquit à Saint-Rome-de-Cernon (Aveyron).

A l'âge de 13 ans, il entrait au petit collège que les Pères Franciscains de la province d'Aquitaine avaient alors auprès de leur couvent, à Bordeaux.

Ses humanités terminées, il entra au noviciat au couvent de Pau, et le 15 août 1899 il fit profession.

Peu après, il commençait, au couvent de Béziers, sa philosophie. Il venait de la finir quand il dut quitter le cloître pour aller faire son service militaire. Les religieux ne jouissaient d'aucun privilège, ils n'étaient pas même considérés comme élèves ecclésiastiques, de sorte que le Frère Michel eut à accomplir trois ans de service. Il passa une partie de ce temps à Lyon où ceux qui l'ont connu ont gardé de lui le meilleur souvenir, une partie dans divers forts des Alpes.

Quand il eut fini ses trois ans, il ne songea qu'à rentrer au couvent. Mais la fameuse loi sur les Congrégations avait été votée et mise à exécution : les couvents étaient sous séquestre en attendant d'être vendus, et il n'y avait plus de religieux en France. Frère Michel n'hésita pas à les aller trouver à l'étranger. Un de ceux qui l'ont connu alors fait remarquer très judicieusement qu'on vit bien alors son esprit religieux.

En 1907, il fut ordonné prêtre, et il devint professeur dans ce petit collège, exilé, lui aussi, où il avait fait ses premières études.

Avant même que ses supérieurs majeurs aient fait appel aux religieux de bonne volonté, il s'offrit comme aumônier militaire. Le 1er juin 1911, il s'embarquait à Marseille, à destination de Casablanca. Ce qu'il a fait pendant ses dix mois de séjour au Maroc, ce qu'il a souffert, le moment de le dire n'est pas venu.

Trois autres Franciscains français viennent de s'embarquer à destination du Maroc comme aumôniers militaires libres.

Deux d'entre eux se sont embarqués à Marseille, sur l'*Iméréthie*, à destination du Maroc. L'un, le R. P. Urbain, va remplacer à Fez le P. Michel Fabre ; l'autre, le R. P. Henry, se rend à Méquinez.

La guerre italo-turque

Enver bey affirme qu'il n'est pas mort

Le père d'Enver bey, qui habite Constantinople, a reçu un télégramme de son fils en date du 30 avril, disant : « Je suis en bonne santé. Notre situation est meilleure que jamais. »

Réouverture des Dardanelles

Le Conseil des ministres ottoman a décidé, mercredi, à 8 heures du soir, de rouvrir immédiatement les Dardanelles.

La Porte, cependant, se réserve le droit de refermer le passage si elle le juge nécessaire.

En outre, les bateaux devront suivre strictement les instructions précédemment données et relatives au pilotage.

On estime qu'il suffira de deux ou trois jours pour enlever les mines posées dans les Dardanelles.

C'est à la suite d'une longue conversation que le grand-vizir Saïd pacha a eue avec Djavid bey, ministre des Travaux publics, que la décision a été prise.

C'est sans doute la menace russe qui a décidé les ministres turcs à agir de la sorte. Ils ont pris, semble-t-il, le parti le plus sage.

Les dirigeables italiens en reconnaissance

Tripoli, 1er mai (source italienne). — Ce matin, les dirigeables *P.-2* et *P.-3* ont fait une reconnaissance le long de la route du Foudouk-el-Tokar à Suani-ben-Aden et Azizia.

Ces deux dirigeables ont relevé les forces et les positions des Turcs.

Les dirigeables, arrivés au-dessus des camps ennemis, ont essuyé une vive fusillade et le feu de deux canons, mais ils n'ont pas été atteints.

Vers 10 heures, le *P.-2* se trouvant au-dessus du campement d'Azizia l'a bombardé efficacement en y laissant tomber une trentaine de grosses bombes.

En même temps, le *P.-3* laissait tomber une douzaine de puissantes bombes dans le camp de Suani-ben-Aden causant de grands dégâts chez les Turcs.

Toutes les bombes ont explosé.

Les dirigeables, après trois heures de navigation aérienne, sont rentrés aux hangars.

Les négociations franco-espagnoles

Intervention du roi

M. Garcia Prieto a eu mercredi avec le roi, sur la question des négociations, une longue entrevue, qui fut suivie d'une autre, d'une heure environ, entre Alphonse XIII et M. Geoffray.

Çà et là

Morts d'hier

Le docteur Massie, médecin principal de l'armée, en retraite, ancien répétiteur surveillant de l'École de santé militaire de Strasbourg, officier de la Légion d'honneur, 82 ans, à Lyon. — Mme Vve Boricard, née Catherine Tanière, 100 ans et 6 mois, à Bellenod-sur-Seine (Côte-d'Or). — Le colonel Chazotte, officier de la Légion d'honneur, au Bouscat, près Bordeaux. — M. Caytel, conseiller général des Vosges.

Mort d'un sénateur

M. Léon Rolland, sénateur de Tarn-et-Garonne, est mort hier à Montauban. Il était âgé de 82 ans. M. Rolland dirigea pendant plusieurs années l'asile d'aliénés de Tarn-et-Garonne comme médecin-chef. Il était conseiller général depuis 1871 et sénateur depuis 1891.

Le duc d'Orléans vend ses terres d'Angleterre

Le duc d'Orléans vient de céder ses propriétés de Woodnorton et de Bishampton à sir Charles Swinfen Eady.

Les terres de Woodnorton, d'une superficie de près de 500 hectares, situées en Worcestershire, furent vendues, vers 1860, par M. Edward Holland au duc d'Aumale. Le neveu du duc d'Aumale, le comte de Paris (Philippe VII), en hérita et les légua ensuite à son petit-neveu, le duc d'Orléans actuel.

Ce dernier fit construire sur ces terres le château actuel de Woodnorton, en 1897, un an avant son mariage avec l'archiduchesse Marie-Dorothée d'Autriche.

C'est dans cette somptueuse demeure que vinrent se réfugier le roi Manuel et la reine-mère de Portugal, après leur fuite de Lisbonne, en 1910.

La plus grande gare du monde

L'administration des chemins de fer prussiens a inauguré mercredi, la partie à elle réservée de la nouvelle gare de Leipzig. Cette gare — la plus grande du monde — a 300 mètres de longueur de façade sur une profondeur de 320 mètres ; sa superficie totale est de 96 000 mètres carrés.

Vingt-huit voies différentes permettent à 28 trains d'entrer dans la gare ou d'en sortir simultanément. Sa construction a coûté 187 500 000 *francs.*

Échos de partout

Le 19 mai, élections au Conseil d'arrondissement dans les cantons de : Saint-Renan (Finistère), premier canton de Nîmes (Gard), et Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais).

Le Comité de Sedan de la Croix-Rouge fera célébrer, mardi prochain, à 10 heures, en l'église Saint-Charles, un service solennel pour les victimes des récents événements du Maroc, parmi lesquels figurent trois anciens officiers de la garnison de Sedan : le sous-intendant Lory, le capitaine de Lesparda et le lieutenant Espéraber.

Un concours vient d'être ouvert à l'École des beaux-arts entre les sculpteurs et les architectes pour la production de maquettes ou dessins du monument à élever, à Valence, à la mémoire des enfants de la Drôme morts pour la patrie. Une somme de 14 000 francs est affectée à l'exécution du monument.

La Chambre du Commerce de Marseille vient d'adresser des télégrammes au gouvernement pour protester contre la fermeture des Dardanelles et expose le dommage qui en résulte pour le commerce et l'armement.

A une vente d'autographes, à Londres, une lettre d'Édouard VII d'Angleterre a atteint 7 250 francs. Une lettre de la reine Elisabeth a été payée 61 000 francs.

Le Conseil municipal de Saint-Brieuc a donné à une rue de la ville le nom de l'abbé Garnier, fondateur de l'établissement des sourds-muets, homme de bien dont le souvenir est resté cher à toute la population.

Mouvement administratif

Sont nommés conseillers de préfecture : des Bouches-du-Rhône, M. Alby, conseiller de préfecture de l'Hérault ; de l'Hérault, M. Ponsinet, conseiller de préfecture de la Marne ; de la Marne, M. Lenoir, conseiller de préfecture de la Haute-Marne ; de la Haute-Marne, M. Sarrauté, ancien chef de cabinet de préfet ; du Puy-de-Dôme, M. Sémont, conseiller de préfecture de l'Allier ; de l'Allier, M. Magne-Rouchaud, licencié en droit ; de la Charente, M. Bourguignon, conseiller de préfecture des Landes ; des Landes, M. Triboiet, chef de cabinet de préfet ; de la Mayenne, M. Bellat, licencié en droit ; de l'Aude, M. Soulage, docteur en droit ; du Jura, M. Delarbre, licencié en droit.

LES FONCTIONNAIRES ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Cherbourg, 2 mai. — Les fonctionnaires de l'inscription maritime ont été avisés qu'ils ne pourront être candidats aux élections municipales dans les ports où ils exercent leurs fonctions.

« Comité catholique de Défense religieuse »

Le Saint-Père a daigné faire parvenir, en réponse à l'adresse par laquelle le président du Comité catholique de Défense religieuse lui offrait le rapport sur les travaux du Comité pendant l'année 1911, la lettre suivante à M. le colonel Keller :

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ

Du Vatican, 23 avril 1912.

Monsieur le comte,

Le Saint-Père Pie X a eu pour très agréable l'hommage des sentiments de piété filiale exprimés dans la noble adresse par laquelle vous avez eu à cœur de lui offrir le rapport sur les travaux de l'année 1911, du Comité catholique de défense religieuse.

C'est avec un intérêt particulier que le Souverain Pontife a pris connaissance de ce compte rendu, et il a été heureux d'y voir les progrès consolants de votre œuvre, ainsi que les résultats toujours plus précieux que vos généreux efforts et ceux de vos dévoués collaborateurs ont su obtenir à l'Église et à votre chère patrie, au milieu des difficultés et des épreuves de l'heure présente.

Sa Sainteté n'ignore pas quel puissant concours le Comité de défense religieuse apporte aux différentes œuvres, en particulier à l'organisation des catholiques, et la part qu'il prend aux Congrès diocésains.

En vous félicitant ainsi que les membres du Comité de votre zèle et de votre dévouement inlassable, le Saint-Père vous remercie de vos hommages et de cette nouvelle protestation de filiale obéissance, et il accorde de grand cœur à tous la bénédiction apostolique, gage d'abondantes faveurs divines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le comte, avec mes félicitations et mes vœux, l'assurance de ma haute estime et de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

Cardinal MERRY DEL VAL.

Réunions et Conférences

CONGRÈS CATHOLIQUE

Un Congrès catholique a eu lieu dimanche, à Laruns (Basses-Pyrénées), sous la présidence de M. l'abbé Mélebielle, délégué par Mgr l'évêque de Bayonne. M. Ducrest, avocat à Oloron, a fait un excellent rapport sur « la presse ». M. Maisonnier, avocat à Pau, a traité « la question scolaire ». Enfin, M. l'abbé Lescarboura, curé d'Eaux-Chaudes, a fait un tableau saisissant des ravages de l'alcoolisme. M. le chanoine Médebielle a prononcé un discours où il a constaté le réveil du pays et le succès du Congrès.

« SAINTE REPARATE »

Dimanche dernier, le patronage du Sacré-Cœur de Dinan offrait à ses membres honoraires une séance récréative.

Au programme, une délicieuse pièce intitulée *Sainte Réparate*, composée pour les Noëlistes de Nice, par Raoul de Gaël. La beauté des vers, l'impression religieuse qui en découle, ont profondément ému le public qui s'est ensuite déridé à la représentation d'une comédie charmante de Le Roy-Villars, intitulée *Le dîner de la sous-préfète.*

Pour les Français morts au Maroc

Un grand service funèbre, organisé par l'Union au drapeau, a été célébré ce matin, en l'église de Saint-Charles de Monceau, pour nos soldats et résidents tués à Fez.

De nombreuses personnes avaient tenu à augmenter par leur présence la solennité de ce service.

Le curé de la paroisse officiait.

MM. Pugliesi-Conti, Maurice Barrès, Joseph Denais, le commandant Driant, J. Delafosse, députés ; Ambroise Rendu, Le Méneut, conseillers municipaux ; Mlle Valette, la secrétaire de l'œuvre, étaient venus rendre un suprême hommage aux héros du Maroc, en témoignage de la reconnaissance émue du pays tout entier.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux déf.)

Mlle Marie-Claire Samson, 18 ans, à Angers, très fervente Noëliste. — M. Emile Guilbaud, 70 ans, à La Roche-sur-Yon, père de M. le Vicaire de Saint-Denis-la-Chevasse (Vendée). — Mme Vve Loison, née Louise-Marie Becquart, à Laventie (Pas-de-Calais). Profondément dévouée aux œuvres paroissiales, elle aida largement à la diffusion de la bonne presse dans cette paroisse.

Informations du soir

LES AFFAIRES DU MAROC

A la résidence de France à Fez

C'est M. B. de Saint-Aulaire, premier secrétaire de l'ambassade de France à Vienne qui remplira auprès du général Lyautey les fonctions de délégué à la résidence. M. de Saint-Aulaire, qui est officier de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille du Maroc, a joué dans les affaires marocaines un rôle des plus importants à leur origine.

Nous croyons savoir que M. Marcel Guïard, secrétaire d'ambassade, attaché à la direction politique et commerciale du ministère des Affaires étrangères, fera partie du cabinet du général Lyautey, haut-commissaire, résident de France à Fez.

UN TÉLÉGRAMME DU SULTAN AU GÉNÉRAL LYAUTEY

Le sultan Moulay-Hafid a adressé au général Lyautey un télégramme lui exprimant la très vive satisfaction qu'il éprouve de sa prochaine arrivée à Fez pour collaborer avec lui à la réorganisation du Maroc.

LA SITUATION A FEZ

Fez, 1er mai (via Casablanca). — La situation reste stationnaire, avec tendance à l'amélioration.

C'est ainsi que la harka qui s'était formée à l'est de Fez, pour marcher sur la ville, s'est dispersée, et que les palabres entre deux importantes fractions des Beni-Ouaraïn, qui projetaient un mouvement vers Sefrou, ont échoué.

Les autres tribus se tiennent pour le moment tranquilles, ou dans l'expectative.

Une contribution de guerre, frappant la ville de Fez en vue d'allocation d'indemnités aux victimes de l'émeute, a été en principe décidée. La ville est calme.

La préparation de la révolte

Les nouveaux éléments de l'enquête confirment que le mouvement était préparé de longue main pour le jour du départ du sultan.

La mutinerie militaire a été déclanchée fortuitement et plus vite que les chefs du mouvement ne s'y attendaient.

Les tribus savaient qu'un massacre était projeté, et un témoin oculaire dont les déclarations sont des plus sérieuses, rapporte que, dans le courant de la semaine qui précéda celle de la révolte, des gens annoncèrent aux marchés des tribus des Cherarda et des Ouled-Jama, que les chrétiens allaient être exterminés à Fez.

Des soldats révoltés ont raconté, dans les tribus où ils s'étaient réfugiés, que, peu de temps auparavant, différents tabors avaient délégué chacun quatre hommes, qui se rassemblèrent en secret dans la mosquée, et là, jurèrent sur le Coran. Les Béni-Saden, les Haraïna et les Beni-Ouaraïn auraient envoyé des cavaliers sans armes se rendre compte des événements qui se préparaient.

Vers le soir, les gens, voyant les mutins maîtres de la ville, s'en retournèrent vers les tribus, puis revinrent en armes sur Fez. C'est leur groupement que les troupes françaises rejetèrent le 19 sur le Sebou, leur défaite fit réfléchir les autres qui étaient également prêts à marcher.

Selon une version qui n'a pas encore été contrôlée, l'ambassade française devait après son départ de Fez, être attaquée en cours de route.

On attend l'arrivée du général Lyautey, d'ici une quinzaine.

LES NÉGOCIATIONS FRANCO-ESPAGNOLES

Madrid, 2 mai. — Cet après-midi le Conseil des ministres s'est réuni sous la présidence du roi.

A l'issue du Conseil, M. Canalejas, interrogé par les journalistes, a témoigné sa confiance dans la prochaine conclusion d'un accord franco-espagnol.

UN CUIRASSÉ ITALIEN AURAIT SOMBRÉ

Berlin, 2 mai. — La *Gazette de Midi* apprend de Constantinople que le bruit court que le cuirassé italien *Re-Umberto* aurait sombré sur la côte nord-ouest de Crète. *(Agence Fournier.)*

LA QUESTION DES PÊCHERIES RUSSO-JAPONAISES

Tokio, 2 mai. — Trois croiseurs japonais ont été envoyés dans le Nord.

Cet envoi de navires se rattache à la question des pêcheries russo-japonaises.

AVIATEUR BLESSÉ

Berlin, 2 mai. — L'aviateur Robert Sommer s'est grièvement blessé aujourd'hui au champ d'aviation de Francfort, au moment où, après une descente en vol plané, il atterrissait auprès de son hangar.

L'ÉTAT DE VEDRINES

On communique à midi les nouvelles suivantes du sympathique aviateur Védrines :

Amélioration persistante, peut être considéré comme hors de danger.

Toutefois les visites sont interdites jusqu'à nouvel ordre. — PICQUÉ.

ACCIDENT DU CAPITAINE SAZERAC DE FORGE

Le capitaine Sazerac de Forge, du laboratoire de Chalais-Meudon, qui procédait ce matin, à la première et à la deuxième plate-forme de la tour Eiffel, à des expériences de tir vertical sur des ballonnets gonflés à l'hydrogène, a été blessé légèrement à la main par l'éclatement de l'engin qui lui servait pour ces expériences.

Il s'est rendu au Val-de-Grâce, où il a reçu les soins nécessaires.

LA HAUSSE DES BLÉS ET LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AGRICULTURE

M. Pams a présidé cet après-midi le Conseil supérieur de l'agriculture qui se réunit, ainsi que nous l'avons annoncé, pour examiner les mesures qu'il convient de prendre en vue d'enrayer la hausse du cours des blés.

On sait que le Conseil ne se préoccupe pas de recherche s'il y a lieu de modifier le tarif des douanes sur les blés, le Conseil des ministres ayant décidé, dans sa dernière séance, de maintenir tel qu'il existe le régime douanier actuel. La discussion du Conseil doit porter uniquement sur les modifications provisoires à apporter au régime de l'admission temporaire des blés. Il doit examiner notamment dans quelles conditions les administrations pourront, en raison des circonstances, avoir recours à l'étranger pour leurs approvisionnements. C'est le ministre qui a ouvert la séance du Conseil en faisant l'exposé de la question de la hausse des blés.

LES LOIS MILITAIRE ET NAVALE A LA COMMISSION DU REICHSTAG

La Commission du budget a continué aujourd'hui l'examen de la nouvelle loi militaire.

Le général Wandel a déclaré que le nouveau corps d'armée créé à la frontière russe s'étendrait sur la province Prusse orientale jusqu'à la Vistule, et que le corps d'armée créé à la frontière française irait à peu près de Sarrebrück à Morhange.

La Commission a discuté ensuite une motion socialiste proposant de réduire à deux ans la durée du service des troupes montées, et de réduire à un an la durée du service dans les autres armes. La première proposition de cette motion a été repoussée par 13 voix contre 13, les conservateurs, les nationaux libéraux et le centre ayant voté contre ; la seconde proposition, par les voix de tous les partis, à l'exception des socialistes.

LES DIRIGEABLES

La Motte-Breuil, 2 mai. — Le nouveau dirigeable *Bayard-Clément III* a effectué ce matin sa deuxième sortie.

L'aéronat s'est élevé à 5 h. 40 avec neuf personnes à son bord ; il a filé sur Compiègne à belle hauteur, et à 6 h. 45 il revenait atterrir à la porte du hangar. Cette seconde promenade a été très réussie.

COLLISION DANS LE PORT DE SPITHEAD

Londres, 2 mai. — On mande de Spithead au Lloyd que le cuirassé *Empress-of-India* est entré en collision avec une barque allemande.

L'*Empress-of-India* a un trou au-dessus du pont principal ; il est remorqué par le croiseur *Warrior*.

La barque allemande a été également endommagée.

UN CANOT DE PÊCHE CHAVIRE

Les Sables-d'Olonne, 2 mai. — A la suite d'une saute de vent, le canot de pêche *La Frontière* a chaviré. Les deux marins qui le montaient ont dû nager pendant trois heures en attendant d'être secourus ; ils ont été sauvés par un bateau de Noirmoutier.

LE DRAME DE LA RUE DE LA BANQUE

Voici de nouveaux détails sur l'assassinat commis sur la personne de M. Baron, négociant en broderies, 22, rue de la Banque.

M. Baron avait demandé à son caissier, Chevron, qui était employé chez lui depuis six ans, de lui communiquer ses livres. Certaines dépenses du caissier ne lui paraissaient pas, en effet, justifiées. Pour toute réponse, Chevron sortit un revolver de sa poche et tira sur son malheureux patron quatre coups de revolver. Atteint à la poitrine et à la tête, le directeur tomba raide mort.

Pendant que les employés, attirés par les coups de feu, se précipitaient dans le bureau, Chevron prenait la fuite. On n'a pu retrouver ses traces.

LES BONNOTISTES

Châlon-sur-Saône, 2 mai. — On a arrêté à Autun, un sieur Claude Pertuizot, âgé de 32 ans, manœuvre, qui criait : « Vive Bonnot ! » et menaçait d'éventrer le sergent Alliot pour venger, disait-il, les bandits de la rue Ordener.

Nancy, le 2 mai. — Un jeune ouvrier, nommé Gobert, a été arrêté pour distribution aux soldats, de tracts antimilitaristes.

Palais de Justice

REJET DE POURVOI

La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi du garçon de ferme, Robert Dupeyrat, condamné à mort, le 23 mars, par la Cour d'assises du Pas-de-Calais, pour assassinat de Mme Thibault et du petit-fils de celle-ci.

UN INCENDIAIRE DE 14 ANS

La Cour d'assises de la Seine vient d'acquitter un gamin de 14 ans, Léon Grasset, qui avait mis le feu à l'écurie de son patron, épicier à Antony, pour se venger de celui-ci qui lui avait reproché d'avoir les mains sales.

FEUILLETON DU 3 MAI 1912 — 37 —

Au-dessus du Continent Noir

Le ruisselet naissant auquel Ourida s'était désaltérée s'élargissait rapidement, prenait des allures de rivière, et, de tous côtés, comme s'ils sourdaient de terre, au lieu de descendre des montagnes, d'autres rubans argentés se détachaient sur le tapis clair des prairies et le vert foncé des grands arbres.

Les roches, en effet, avaient disparu, et une végétation puissante avait conquis le sol.

Maintenant, l'aéroplane dominait une forêt peuplée de végétaux géants, immense champ d'émeraudes sur lequel étaient semées des clairières tout illuminées des reflets miroitants de nombreux étangs... Spectacle féerique, succédant, presque sans transition, à celui de l'aridité de la plaine et de la désolation du chaos montagneux que les aviateurs venaient de traverser.

Müller ne partageait pas l'enthousiasme que ses compagnons laissaient déborder en exclamations admiratives. Pilote avant tout, il songeait que ce paradis terrestre constituerait le plus détestable des terrains si l'*Africain* était obligé d'atterrir; il écoutait avec anxiété le roulement de son moteur, un peu préoccupé par certains *ébranlements* qu'il percevait dans le bâti de la machine.

Quant à Ourida, elle jouissait avidement des beautés du paysage que sillonnaient maintenant, en tous sens, de véritables rivières.

Dans les régions désertiques qu'elle avait habitées, elle avait connu, certes, des oasis ombreuses ; mais c'étaient de simples îlots de verdure perdus dans le Cahra, et le feuillage sévère, uniforme, des palmiers n'était en rien comparable à cette débauche, cette orgie de végétation aux tons et à l'aspect indéfiniment variés.

Elle avait entendu dire qu'il existait des contrées très lointaines, où les arbres, vainqueurs du sable, étendaient sur de vastes espaces la voûte continue de leurs cimes altières ; où des sources d'eau pure jaillissaient à chaque pas, comme dans le « jenna », l'Eden ; où la terre produisait sans effort, en toute saison, des fruits exquis et des fleurs embaumées...

Et voici qu'en suivant les Roumis, elle atteignait les portes de ce pays enchanté...

Les rivières, à présent, confondaient leurs eaux dans une succession de lacs parsemés de petites îles et envahis de roseaux gigantesques...

Puis, la forêt disparut, faisant place à un sol rougeâtre, craquelé, déchiqueté çà et là par l'arête de roches ferrugineuses : les cours d'eau s'y engageaient comme à regret resserrés dans leur lit, ils franchissaient en cascades des seuils de granit brun, puis s'enfuyaient vers le Nord-Est.

— Toutes ces rivières vont au Barh-el-Ghazal, observa Paul Harzel dans le porte-voix ; le Soueh ne doit pas être loin. Si tu t'élevais davantage, je pourrais m'y reconnaître, car je puis me servir maintenant de la carte de Baratier, la plus exacte qui ait été dressée de cette région.

— Nous sommes donc sur l'itinéraire de la mission Marchand ?

— Pas encore : elle venait du Sud-Ouest, du Mbomou, affluent de l'Oubanghi, et c'est ainsi qu'elle a évité les montagnes de Djila. Quand nous aurons atteint le Soueh qui, lui, se jette dans le Bahr-el-Ghazal, nous serons dans le sillon qu'elle a tracé.

Müller, déférant au désir de son compagnon, était monté à douze cents mètres.

Vu de là-haut le système fluvial se précisait : les divers cours d'eau allaient en grossir un autre, bordé de bois et de collines, qu'on commençait à entrevoir dans le lointain.

— Le poste des Rapides est par là, dans le Sud-Est, indiqua Paul Harzel, comme si Müller eût pu voir son geste. Si tu obliquais de quelques degrés vers le Sud, nous couperions sûrement le Soueh tout près de Fort-Desaix.

Docile, le pilote donna un léger coup de barre, et, moins d'une demi-heure après, une large rivière apparut, déroulant ses capricieux méandres entre des touffes de hautes herbes et de pittoresques bouquets d'aulnes.

— Le Soueh, annonça Paul Harzel : cette fois, c'est bien lui et nous sommes sur la bonne voie. En descendant son cours, nous rencontrerons vers le Nord un poste anglais, sinon nous pousserons jusqu'au Bahr-el-Ghazal.

— Un village! s'écria Ourida.

— Non, ce n'est pas un village, rectifia l'officier observateur en abaissant sa jumelle : c'est une « termitière », village de fourmis.

La jeune fille répéta le mot sans comprendre, car, si elle avait entendu célébrer les pays à végétation puissante, elle ignorait que les « termites belliqueux » y construisissent de véritables *kçour*, que leurs habitations coniques atteignissent jusqu'à quatre et cinq mètres de hauteur, et que le mortier gâché par les innombrables ouvriers de leurs colonies fût susceptible d'acquérir la dureté de la brique.

Mais les fourmis blanches ne sont pas les seuls habitants de cette contrée féconde.

Des signes certains décèlent aux investigations d'Harzel la présence de l'homme... Les indigènes, cependant, n'apparaissent nulle part ; leurs cases, sans doute, sont dissimulées dans les fourrés, le long des rives...

L'officier recueille d'autres indices : des espaces défrichés, des cultures reconnaissables à leur forme régulière et à leur teinte uniforme, des barques cachées dans les roseaux, des troupeaux de bœufs couchés au bord de mares que des canaux rectilignes mettent en communication avec le Soueh... Il est de toute évidence que l'on approche, soit d'un poste européen, soit d'un centre indigène important.

Müller ralentit et descend, volant au-dessus de la rivière, dont il suit les sinuosités par une succession de virages habiles.

La population enhardie se risque ; elle se montre, des groupes se forment, de plus en plus nombreux, sur les deux rives du Soueh... Toutes les faces noires sont tournées vers l'aéroplane.

Mais de nouveau Ourida, à qui rien n'échappe, tend le bras vers la rive gauche : elle explique avec force gestes qu'elle a aperçu quelque chose de rouge au milieu des arbres.

Müller vire aussitôt : il se rapproche du sol en décrivant des spirales.

Ces nègres ahuris ne lui paraissent pas dangereux.

— Le pavillon anglais ! déclare Harzel qui a fouillé avec sa lorgnette dans la direction indiquée par Ourida.

Effectivement, les couleurs britanniques — l'étendard rouge au jack bleu — flottent au sommet d'une construction carrée, variété de bordj, assise sur un petit mamelon, au centre d'une clairière.

Au fur et à mesure que l'aéroplane s'abaisse, les détails se précisent : des cris, des appels montent jusqu'aux aviateurs : la clairière s'emplit en quelques instants d'une foule bigarrée : des Européens surviennent. *Ils tranchent de suite*, avec leur visage pâle et leurs vêtements blancs, sur la houle sombre des Soudanais... On agite des voiles, des ceintures...

— Ici, tiens, Müller ! un emplacement de choix...

Et, avec une maëstria superbe, l'*Africain* se pose au milieu d'un rectangle parfait encadré de raies blanches.

— Ah ! par exemple... un tennis ! un tennis en plein Bahr-el-Ghazal !

L'éclat de rire arraché à Paul Harzel par cette désopilante constatation s'éteint dans une quinte de toux...

Les indigènes entourent l'aéroplane, mais leur cercle intimidé se tient à distance respectueuse... Un mouvement en avant se dessine cependant, lorsque Ourida saute à terre.

Mais voici les Européens : ils écartent la foule sans ménagement :

— *Good morning, sirs !* articule tranquillement l'un d'eux, qui paraît être le chef.

C'est un colosse aux yeux bleus, au teint clair, aux favoris roux, aux dents saillantes, le type accompli de l'Anglo-Saxon ; il porte la tenue coloniale : vêtement blanc à boutons dorés, casque de moelle de sureau décoré d'un attribut argenté.

— *Good morning !* répètent machinalement les deux aviateurs, fort empêchés de continuer la conversation dans une langue qu'ils ne connaissent guère que pour avoir vu jouer autrefois la jolie saynète *l'Anglais tel qu'on le parle.*

— *Frenchmen* ? continue leur interlocuteur.

Les deux amis font un signe de détresse qui amène un sourire sur le visage jusque-là impassible du fonctionnaire anglais ; il prononce, dans ses dents, quelques mots à l'adresse d'un jeune officier, souple, élancé, à la physionomie ouverte et sympathique qui se tient à ses côtés.

— Messieurs, dit aussitôt ce dernier en excellent français, permettez-moi de vous présenter le capitaine John Harris, commandant du poste de New-Brighton.

Et il désigne, de la main, son chef...

— Ses officiers, ajoute-t-il, en nommant deux des assistants qui s'inclinent avec raideur.

— Et votre serviteur, lieutenant Patrick O'Donnell. Ma mère est Française, et j'ai fait une partie de mes études à Paris.

Les aviateurs se présentent à leur tour.

La glace est rompue, et, grâce aux bons offices d'O'Donnell, l'entretien prend, dès lors, une tournure cordiale et animée.

(*A suivre.*)

Capitaine DANRIT.

(*Droits de traduction et de reproduction réservés.*)